

**Audrey Dufeu,**

Vice-Présidente de la Commission des Affaires sociales,  
Députée de la Loire-Atlantique

**Jean-Louis Touraine,**

Député du Rhône



## **Médicaments : l'Assemblée nationale remet ses propositions pour rétablir la souveraineté sanitaire**

Les députés LaREM Audrey Dufeu (Loire-Atlantique) et Jean-Louis Touraine (Rhône) ont présenté ce matin les conclusions de la mission d'information sur les médicaments de l'Assemblée nationale. Les deux rapporteurs font le constat du déclin de la France dans le secteur pharmaceutique et font des propositions pour lutter contre les pénuries de médicaments, rétablir la souveraineté sanitaire de la France et de l'Europe et faciliter l'accès aux innovations pour les patients français.

Présidée par le député GDR Pierre Dharréville (Bouches-du-Rhône) et lancée en janvier 2021, la mission d'information sur les médicaments a auditionné près de 90 acteurs (chercheurs, industriels, institutionnels). La mission a été souhaitée par les rapporteurs et le président en amont de la crise sanitaire pour répondre aux problèmes croissants des pénuries de médicaments et aux enjeux que constitue pour le système de santé l'arrivée de nouvelles thérapies innovantes extrêmement coûteuses.

### **Le recul de la France du secteur du médicament**

Les députés font le constat du recul de la France dans le monde du médicament. Premier producteur européen il y a 15 ans, l'Hexagone a reculé à la 4<sup>ème</sup> place en 2021. Ce recul ne se limite pas à la production ; il est également caractérisé par une perte de vitesse dans la recherche et les essais cliniques.

« *Le monde du médicament a beaucoup changé. Il s'est financiarisé au moment où s'opère un véritable basculement technologique de la chimie vers les biotechnologies. Nous devons mener une politique volontariste si nous voulons retrouver notre place dans ce secteur* » rappelle Audrey Dufeu.

Les députés déplorent le délitement du contrat social entre les industriels et les Etats :

« *La France respecte sa part du contrat avec les industriels, en favorisant l'innovation par la protection intellectuelle et par des aides nombreuses. En revanche, les industriels, par des stratégies décorrélées des objectifs de santé publique et en favorisant l'externalisation de la recherche, ont limité l'accès des patients aux produits de santé* » souligne Jean-Louis Touraine.

**Audrey Dufeu,**

Vice-Présidente de la Commission des Affaires sociales,  
Députée de la Loire-Atlantique

**Jean-Louis Touraine,**

Député du Rhône



### **La gouvernance, le point faible du système français**

Les rapporteurs ont pu constater les défaillances de la gouvernance du système français. L'absence de pilotage de la politique du médicament et le manque de fluidité dans les échanges entre les différentes administrations affaiblissent la position de l'Etat face aux industriels.

Outre des propositions de simplification et l'appel à la vigilance sur la construction d'une nouvelle Agence Innovation en santé, les rapporteurs plaident pour la mise en place d'une **gouvernance unifiée avec la création d'un haut-commissaire** aux produits de santé et pour un renforcement des moyens humains et de l'expertise des acteurs publics.

*« L'asymétrie d'information affaiblit la position de l'Etat vis-à-vis des industriels. Pour renforcer le positionnement de la puissance publique, nous proposons la création d'un Haut-commissaire. Chef de fil, il facilitera la coordination entre les administrations, le transfert d'information et aura pour but de construire notre stratégie médicamenteuse »* précise Jean-Louis Touraine.

### **Retrouver la souveraineté sanitaire, un long combat à l'échelle de l'Europe**

La France, et l'Europe, sont confrontées à une accélération des pénuries de médicaments. Si celles-ci ont des causes multifactorielles, les rapporteurs voient dans la souveraineté sanitaire un des principaux leviers pour lutter contre ces phénomènes.

Audrey Dufeu et Jean-Louis Touraine proposent des mesures s'appuyant sur le levier du prix du médicament ainsi que sur l'amélioration de la transparence des chaînes de production des médicaments.

Les rapporteurs proposent notamment d'**instaurer un groupement à but non lucratif ou un réseau d'acteurs publics et privés qui produira les médicaments d'intérêts thérapeutiques majeurs soumis aux risques de pénurie**. Cette proposition s'accompagne également de mesures en faveur de la **relocalisation** d'industries pharmaceutiques en France et en Europe.

*« Le modèle économique des entreprises pharmaceutiques rend peu attractives certaines molécules anciennes, peu rentables financièrement mais essentielles pour les patients. Sans généraliser la production publique ou parapublique de médicaments, si les acteurs privés n'assurent plus un approvisionnement sécurisé, il ne faut pas s'empêcher de produire pour garantir l'accès des patients à leur traitement »* conclue Audrey Dufeu.

**Retrouvez l'ensemble des propositions de la mission dans le dossier de presse.**

**Contacts presse :**

**Marie FAVERJON** (pour Audrey Dufeu) : 07 84 08 06 80

**Fabien GUEGEN** (pour Jean-Louis Touraine) : 06 67 54 25 62